



LETTRE D'INFORMATION

N°15 - Décembre 2011



☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

✉ mairie.donnenheim@orange.fr

<http://www.donnenheim.fr>



Le mot du Maire.

Chers concitoyens,

L'année 2011 se termine difficilement. La France est malade, les indicateurs sociaux et financiers sont au plus bas. L'Etat est endetté.

S'il en est de même pour de nombreuses collectivités locales, sachez que la gestion des finances publiques de Donnenheim reste saine !

En 2012 la municipalité verra son budget diminué pour la première fois. Les dotations générales de l'Etat et du Conseil Général seront réduites. Permettez-moi de vous présenter à titre de comparaison quelques chiffres sur les effectifs de fonctionnaires territoriaux des Communautés de Communes et Communes de France.

- pour la France nous avons 22,8 fonctionnaires pour 1000 habitants,
- pour la Communauté de Communes de la Région de Brumath 12,8 fonctionnaires pour 1000 habitants
- et pour Donnenheim 2,3 fonctionnaires pour 1000 habitants (en réalité 0,6 personne pour 270 habitants).

Malgré tout, les réalisations et les engagements tant de la Commune que de la Communauté de Communes de Brumath, ont été importants et vous sont développés dans la présente *lettre d'information*.

Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël, festif et chaleureux, et je vous adresse par avance tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2012.

Votre maire,
Guy Repp

Communauté de Communes :

➤ LECTURE PUBLIQUE

La future médiathèque est en construction elle se situe Cour du château à Brumath en face de la Mairie de Brumath. Le réseau de lecture public dont le point lecture de Donnenheim à vu le jour. Une équipe de bénévoles de Donnenheim font de ce point lecture un lieu d'emprunt et de rencontre très apprécié. Leur engagement est un service public et nous pouvons les remercier pour cela.

➤ PLATE FORME DEPARTEMENTALE D'ACTIVITES DE BERNOLSHEIM-MOMMENHEIM

Cette plateforme voulue par le Conseil Général et la Communauté de Communes de Brumath créera de nombreux emplois pour exemple : la Société USOCOM compte s'y installer dans les prochains mois, ce qui devrait générer plusieurs centaines de nouveaux emplois, et surtout une production industrielle bien française.

➤ ECOLE DU RPI-SUD à DONNENHEIM

La nouvelle école intercommunale du RPI SUD est prévue sur le ban de Donnenheim. Les besoins scolaires à satisfaire sont 2 classes de maternelles et 5 classes élémentaires avec un projet de création supplémentaire de 2 classes 1 maternelle et 1 élémentaire tout cela en fonction de l'évolution démographique de nos villages.

Outre le fait que cette école fera la part belle aux nouvelles technologies (informatique, tableau interactif, etc.), la structure périscolaire qui y sera rattachée permettra d'accueillir 120 enfants.

Le planning prévisionnel de réalisation doit s'étaler sur 36 mois, la livraison de l'ouvrage étant prévue pour la rentrée 2014-2015 et l'investissement global est estimé à environ 6 200 000,00 €uros TTC.

➤ ORDURES MENAGERES - DECHETTERIES

Une nouvelle organisation plus respectueuse de la nature sera mise en place au plus tard en 2015. Elle sera incitative (plus de tri, car plus chère pour ceux qui produisent plus de déchets). Vous en serez informé au fur et à mesure de l'avancée du dossier.

Commune de Donnenheim :

➤ INVESTISSEMENTS REALISES

Comme vous avez pu le constater au cours de cette année,

- **le dernier tronçon de la rue du Coteau** a enfin reçu son revêtement. Ce tronçon a été mis en circulation à sens unique pour des raisons évidentes de sécurité.
- **Le fossé rue du Canal** : un tronçon situé au bout de cette rue menaçait de s'écrouler. Un busage a donc été posé le long de la rue du Canal et le talus a été amélioré. Toutefois le pont enjambant le « Dorfgraben » devra être sécurisé en 2012.
- **Eglise** : la sortie de secours (sacristie), imposée dans le cadre des établissements recevant du public (ERP), a été créée.
- **Décorations de Noël** : de nouvelles décorations lumineuses ont été acquises et mises en place en complément des anciennes.

- **Urbanisation** : la taxe d'aménagement (TA) remplace la Taxe Locale d'Équipement (TLE) à partir du 1^{er} janvier 2012. Elle est en principe au taux de 5% et elle concerne toute nouvelle construction, elle est liée au Plan Local d'Urbanisme applicable depuis le 16 mai 2011. Vous pouvez avoir des informations sur les modalités d'application de la Taxe d'Aménagement aux heures d'ouverture de la Mairie.

➤ LES URNES EN 2012

- Election présidentielle (1er tour le 22 avril / 2ème tour le 6 mai)
- Elections législatives (1er tour le 10 juin / 2ème tour le 17 juin)

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune impérativement avant le samedi 31 décembre 2011. A cet effet, une permanence exceptionnelle sera assurée en Mairie le samedi 31 décembre, de 11h00 à 12h00.

Il vous faudra :

- remplir un formulaire d'inscription (disponible en mairie)
- joindre la photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité
- joindre un justificatif de domicile (facture téléphone fixe, électricité, etc.) datant de moins de 3 mois

(Vous trouverez les horaires d'ouverture au public de votre mairie en bas de page)

➤ CIVISME

L'hiver est à nos portes. A cette occasion il est rappelé à chacun d'entre nous, par Arrêté Préfectoral, qu'en période d'hiver, ***tout propriétaire ou locataire est tenu de déneiger les trottoirs ou accès de l'ensemble des abords de sa propriété ou de sa location***, ceci afin de permettre un accès sécurisé, non seulement aux agents du service public (facteur, ERDS, SDEA, etc.) mais également à l'ensemble des piétons.

Attention cependant à ne pas entraver de monticules de neige, l'accès aux bouches à incendie, les caniveaux et les puisards de rues.

➤ INFO PAPIER ou INFO ELECTRONIQUE ?

35 familles de notre village, ont déjà communiqué en Mairie leur adresse e-mail afin de recevoir toutes les infos de la commune (passage du ramoneur, changement de dates pour la collecte des déchets ménagers, lettres périodiques d'information, mises à disposition de documents en mairie, informations ponctuelles ou évènementielles, etc.) sur leur messagerie électronique.

Et vous ? Y avez-vous pensé ?

Il vous suffit de nous adresser un petit message à l'une des adresses suivantes, mairie.donnenheim@orange.fr ou bien adjoints.donnenheim@orange.fr pour nous dire que vous aussi vous désirez dorénavant être informés via votre messagerie électronique et nous vous inscrirons aussitôt dans la mail-liste municipale.

Plus nous serons nombreux à adopter ce moyen, moins nous ferons de photocopies et plus rapide sera la communication !

Avouez que le geste est simple et rapide; alors, nous attendons votre message ?

Merci d'avance !

➤ COLLECTE PAPIER-PLASTIQUES

Le 26 décembre étant férié la collecte papiers-plastiques de ce jour est avancée au SAMEDI 24 DECEMBRE

➤ AGENDA

- 07 janvier 2012 : Vœux du Maire à la population de Donnenheim, en salle polyvalente
- 08 janvier : Déjeuner de nos Aînés en salle polyvalente
- 22 avril : 1^{er} tour élection présidentielle
- 06 mai : 2^{ème} tour élection présidentielle
- 08 mai : Vide greniers (ASL)
- 10 juin : 1^{er} tour élections législatives
- 17 juin : 2^{ème} tour élections législatives
- 21 juin : Fête de la musique (ASL – Musicappassionata)

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous des joyeuses fêtes de fin d'année !

